

Dissertation d'histoire du droit

Par **yourblondie**, le **07/11/2019** à **10:19**

Bonjour, je suis actuellement en L1 de droit et je dois faire une dissertation d'histoire du droit. Je ne suis pas sûre de mon plan et j'aimerais avoir des avis sur ce qui va et sur ce que je dois changer.

Voici le sujet: Comment la Constitution de l'an III (1795) espère-t-elle assurer la stabilité du régime ?

Ma problématique : fonder un retour à l'ordre et une durabilité du régime avec une C° restreignant les droits des citoyens ainsi que la collaboration des pouvoirs semble impossible.

I. La C° de l'an III: un prétexte pour garantir une stabilité du régime

A) Une restriction des droits des citoyens avec la Déclaration des Droits et des Devoirs de l'Homme et du citoyen

B) Des pouvoirs divisés pour éviter toute concentration des pouvoirs

II. Une instabilité qui persiste malgré tout

A) Des crises successives qui empêche cette stabilité espérée

B) Le coup d'Etat de Napoléon Bonaparte

Je me demandais si le fait de parler des instabilités en 2ème partie n'était pas hors sujet ??

Merci pour votre aide ! ?

Par **Lacitationjuridique**, le **07/11/2019** à **15:28**

Bonjour,

Autant sur le fond j'y connais rien, autant sur la forme tu peux essayer d'enlever les verbes conjugués dans les titres :).

Pour la problématique si tu n'as pas reçu de consignes particulière essaie de la poser directement sous forme de question.